

2019

29^e

ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES MEMBRES



RAPPORT DU PRÉSIDENT ET PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Chers membres,

Mes collègues membres du conseil d'administration, la directrice générale et moi-même sommes heureux de vous présenter le bilan opérationnel de la dernière année ainsi que les travaux que les membres du conseil d'administration ont réalisés en vue de déterminer les orientations stratégiques de l'Association pour les cinq prochaines années. Ces orientations stratégiques permettront de maintenir la capacité de l'AAPI à évoluer au regard des enjeux en AIPVP et des besoins de ses membres.

Ces travaux nous ont notamment permis de faire un certain nombre de constats qui nous encouragent grandement dans la poursuite des efforts entrepris pour que l'AAPI soit, par son leadership et par la qualité de ses services, un acteur influent et une référence en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée. L'actualité récente confirme d'ailleurs qu'en matière de protection de la vie privée, les enjeux demeurent importants et sensibles pour plusieurs entreprises ainsi que pour la société en général.

Tout au long de nos travaux et grâce à l'éclairage apporté par la direction générale, les membres du CA ont été en mesure d'observer plusieurs facteurs ou actifs qui peuvent concourir à conduire l'AAPI vers de nouveaux horizons. Je crois utile de vous en faire part.

Les facteurs et les actifs qui influent sur l'avenir de l'AAPI

Les membres du conseil d'administration et la direction générale entendent réaffirmer leur volonté d'être toujours à l'écoute des membres en répondant à leurs attentes et, pour ce faire, de leur offrir des produits et des services exclusifs, innovateurs et de très haute qualité. Nous croyons à la mission de l'AAPI, qui est de favoriser le développement et le leadership des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée.

Les membres de l'AAPI sont des professionnels, du fait qu'ils interviennent dans la concrétisation de valeurs fondamentales pour notre société, soit le droit à l'information, le respect du droit à la vie privée et la transparence des organismes publics, et ce, quel que soit leur secteur d'activité. Considérant les enjeux actuels en AIPVP, il nous apparaît primordial d'appuyer leur capacité d'innover, de se perfectionner et d'apporter une contribution tangible au respect de ces valeurs et à l'atteinte des objectifs de leur organisme ou de leur entreprise.

C'est pourquoi, l'AAPI est maintenant nommée « l'Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée ». Encore plus qu'un simple changement de nom, cette nouvelle appellation vise à rendre encore plus clairement qui nous sommes ainsi que la portée de notre expertise et de nos actions à titre de membres de l'AAPI.

Un autre actif est important et porteur pour l'avenir : l'AAPI est une association unique, qui fait figure de pionnière, autant par son expertise que par les produits et services qu'elle offre à ses membres. Ce caractère unique est renforcé par le fait qu'ils sont conçus et, pour un bon nombre, diffusés par une équipe de praticiens d'un haut niveau d'expertise et très au fait des réalités opérationnelles et du potentiel d'amélioration des pratiques en AIPVP.

Nous entamerons dans la présente année, nos premières démarches d'engagement de ressources humaines en vue de réaliser notre planification triennale des travaux de la direction générale. Pour ce faire, nous avons procédé à l'engagement de madame Claudia Lefebvre à titre de spécialiste en gestion documentaire qui verra à planifier et à structurer l'ensemble de la documentation produite au cours des 28 années d'existence de l'Association. Grâce à son expertise en événementiel, M^{me} Lefebvre apportera un soutien aux événements que réalisera la direction générale au cours de la présente année. Par ailleurs, M^{me} Lefebvre apportera ses connaissances en gestion documentaire en vue de créer une médiathèque disponible à la section réservée aux membres dans le site Internet. Cette médiathèque est dotée d'un outil de recherche facilitant le repérage de la documentation et atteindra vers la fin de l'année 2019, son plein potentiel de ressources informationnelles, et ce, au profit exclusif de ses membres.

Enfin, afin de soutenir les efforts déployés par Denis Bérubé dans les dossiers de formation et d'évaluation des processus en AIPRP, nous procéderons dans la présente année à l'engagement d'un professionnel en AIPRP. Surveillez nos offres d'emploi !

Je vous présente maintenant les bilans financier et opérationnel de l'Association, qui demeurent très positifs. D'ailleurs, je souligne que votre participation aux activités de l'AAPI encourage de façon tangible les actions de la direction générale et motive les membres du conseil d'administration à la soutenir dans ses actions.

Le bilan financier

Le premier élément du bilan de la dernière année est le résultat positif sur le plan financier. En effet, le bilan financier que vient de présenter notre trésorier démontre la rigueur dans la gestion des dépenses, ainsi que la diversité et la pertinence des produits et des services offerts tout au cours de la dernière année. Ainsi, nous terminons cette dernière année financière avec un léger déficit dû à l'investissement à même les opérations pour créer des nouveaux produits tels la trousse d'entrée en fonction du professionnel en AIPRP et l'activité de sensibilisation

web portant sur la protection des renseignements personnels pour les employés municipaux. Ces deux actions de développement planifiées demeurent le point central de notre développement des affaires et de la poursuite de la croissance de notre association.

D'ailleurs, dans cette même perspective, la direction générale a amorcé des actions pour favoriser l'évolution des services offerts et pour les rapprocher davantage des pratiques novatrices en AIPVP. Ces actions ont aussi porté sur les modes de diffusion en vue d'atteindre le plus grand nombre de membres dans différents pôles géographiques, leur transmettre les connaissances requises et leur apporter le soutien professionnel nécessaire en AIPVP.

Je ne peux terminer mon appréciation sur le bilan financier de la dernière année sans vous faire part de la rigueur constante de la direction générale et de notre trésorier, Normand Boucher, qui ont sans aucun doute permis de maintenir le niveau de service auquel vous êtes habitués, en plus d'amorcer le développement de l'offre de services.

Les réalisations marquantes de la dernière année

Les services rendus

Au cours de la dernière année, la direction générale s'est adjoint des ressources et des partenaires déterminants qui l'ont soutenue dans plusieurs réalisations majeures ayant une portée à court et à moyen terme.

Une deuxième réalisation avec la Commission d'accès à l'information

Fort appréciée des participants de la première édition, la deuxième édition visant la simulation d'une audience devant la CAI a obtenu de nouveau une cote de satisfaction élevée. Pour cette 2^e édition, M^e Lina Desbiens, juge administratif de la Commission d'accès à l'information, s'est prêtée à l'exercice en entendant les parties impliquées dans une demande de révision simulée. Les participants ont exprimé leur grande satisfaction à l'égard de madame la juge Desbiens qui a fait preuve d'une approche pédagogique et d'une ouverture remarquables à l'égard des préoccupations des participants à cet exercice. Je me dois également de souligner que la préparation de cette journée a été rendue possible grâce à la créativité et à l'implication d'experts, M^{me} Pierrette Brie et M. Denis Bérubé. Se sont joints à l'équipe de création, M^e Benoît Laniel et M^e Sophie LaBelle-Jackson qui ont joué les rôles du demandeur et de l'avocate du demandeur.

Une deuxième réalisation marquante : La diffusion de la 7^e édition du Programme de formation professionnelle en accès à l'information et en protection des renseignements personnels (PFPAIPRP)

Je vous rappelle que le Programme, qui comprend 9 cours et 11 jours de diffusion, est unique par son approche, par son contenu et par la qualité professionnelle des formateurs. Lors de la

révision annuelle des contenus, il a été mis l'emphase sur le volet opérationnel dans les modules AI et PRP par des cahiers d'exercices; chaque cours comporte maintenant un cahier d'exercices. Malgré les problèmes techniques rencontrés par la visioconférence, les formateurs ont été à la hauteur des attentes des participants. Services Québec nous a accompagné dans la résolution des problèmes techniques mais il nous a fallu nous adapter aux circonstances.

En ce qui concerne la diffusion de la 8^e édition du FPFPAIPRP, nous reprendrons la formule de diffusion en présentiel sans visioconférence, qui se tiendra à l'automne 2019, à Montréal, et à l'hiver 2020, à Québec.

Je tiens à remercier personnellement les organisations qui ont cru au Programme de formation professionnelle en permettant à leurs employés d'y participer. Il faut se rappeler que la qualité du Programme ainsi que la compétence et l'expertise des formateurs ont satisfait aux standards d'agrément de l'Université de Montréal.

Une troisième réalisation : *Le Guide pratique en AIPRP*, une Collection AAPI

En mars 2018, l'AAPI et les Éditions Yvon Blais ont annoncé un nouveau partenariat pour la publication en format numérique du *Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information*, auparavant édité par SOQUIJ. Cette concrétisation faisait suite à une vision renouvelée du *Guide pratique en AIPRP*. En effet, le *Guide pratique* sera refondu dans la Collection AAPI, qui regroupera divers guides en AIPVP et des fascicules sectoriels. Cette collection AAPI sera également bonifiée d'une panoplie de documents relatifs à l'accès à l'information, non seulement dans le domaine public, mais également dans le secteur privé. Ainsi, le nouveau *Guide pratique pour le secteur privé* sera lancé dans le courant de l'année 2019. Je ne peux passer sous silence le travail exemplaire de madame Danielle Corriveau relativement à la refonte du *Guide* et au développement de la structure de la Collection AAPI, de même que l'implication de M^e Catherine Cloutier, en remplacement de M^e Rady Khuong nouvellement nommée juge administratif à la CAI, qui assume la rédaction du nouveau *Guide* pour le secteur privé. Merci mesdames!

Une quatrième réalisation : Maintien de l'entente de services avec l'École nationale de police du Québec et nouvelle entente de coordination du Forum du Réseau policier en AIPRP

Depuis quelques années, l'AAPI a développé un lien d'affaires et professionnel avec le Réseau policier en accès et en protection de l'information et l'École nationale de police du Québec. De nouveaux experts en AIPVP provenant de ce milieu et qui détiennent une connaissance accrue en pratiques opérationnelles, tant au regard de la Loi sur l'accès qu'en ce qui concerne la réalité des opérations policières se sont associés à l'Association en tant que formatrices, M^{mes} Aline Pelletier et Sylvianne Cassivi qui apporteront crédibilité et connaissance « terrain » des enjeux en PRP à la clientèle qu'elle dessert.

**Une cinquième réalisation et non la moindre, confirme l'expertise et la notoriété de l'AAPI :
Activité de sensibilisation Web en protection des renseignements personnels destinée aux
dirigeants et au personnel des villes et municipalités**

L'Association a développé et est maintenant prête à diffuser une activité de sensibilisation Web d'une durée d'une heure dont l'objectif principal est de sensibiliser tous les employés d'une municipalité à la protection des renseignements personnels. Dans un premier temps, l'activité Web présente les principes et les exigences découlant de la législation de la protection de la vie privée. Dans un second temps, les employés sont sensibilisés à l'importance et aux exigences légales et administratives liées aux différentes étapes du cycle de gestion des renseignements personnels afin d'assurer ainsi une cohérence dans leurs pratiques opérationnelles. De plus, des exercices pratiques ont été conçus pour permettre aux employés dont la tâche nécessite l'utilisation régulière de renseignements personnels d'intégrer des notions générales dans l'exercice quotidien de leur tâche.

Avant de terminer sur les réalisations marquantes de la dernière année, je voudrais remercier nos partenaires et nos collaborateurs experts en AIPVP, qui croient en la vision de l'AAPI d'être la référence en assurant un leadership et un soutien dans l'exercice de la fonction de professionnel en AIPVP. Je souhaite que vous mainteniez encore pour plusieurs années votre reconnaissance et votre soutien envers notre association.

Nos principaux partenaires

- Pour le Programme de formation professionnelle, nos partenaires sont le gouvernement du Québec (Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques [SAIRID], ministère du Conseil exécutif), ainsi que la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et la Formation continue du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires.
- Pour la diffusion de la 7^e édition du PFPaiprp, notre partenaire est le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Pour la Journée professionnelle axée sur une simulation d'audience en AIPRP, notre partenaire est la Commission d'accès à l'information, qui a généreusement accepté de poursuivre pour une troisième année l'expérience à l'automne prochain.
- Pour la Collection AAPI, notre partenaire est Éditions Yvon Blais, qui a cru au potentiel du *Guide*, tant pour le secteur public que pour le secteur privé.
- Pour l'organisation d'activités pour le réseau policier, nos partenaires sont l'École nationale de police du Québec et le Réseau policier en accès et en protection de

l'information, qui maintiennent, année après année, leur confiance dans l'expertise de l'AAPI pour les soutenir professionnellement auprès de leurs membres.

Nos collaborateurs experts en AIPVP

À titre de collaborateurs experts en AIPVP, vous contribuez au rayonnement du savoir et de l'expertise de votre association. Vous constituez un de ses actifs importants – certains diraient « indispensables », d'autres « incontournables » – pour que l'Association demeure vivante et en maîtrise de son développement.

- M^{me} Pierrette Brie
- M^e Lyne Campeau
- M^e Alain Cardinal
- M^e Catherine Cloutier
- M^{me} Danielle Corriveau
- M^e Marie-Claude Daraîche
- M^{me} France Desmeules
- M^e Rady Khuong
- M^e Sophie LaBelle-Jackson
- M^{me} Aline Pelletier

Les représentations publiques

L'AAPI participe depuis plusieurs années à différentes commissions parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec afin de communiquer, au nom de ses membres, sa vision et ses commentaires sur des modifications législatives en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée. Lors de sa dernière prestation en commission parlementaire, l'AAPI a fait valoir l'importance de développer et de maintenir les compétences des professionnels en AIPVP afin qu'ils puissent faire preuve d'autonomie dans l'exercice de leurs responsabilités au sein de leur organisation.

Le développement des affaires

Je réitère que le développement des affaires de votre association passe assurément par un accroissement des occasions de partenariat et par une participation accrue de ses membres aux activités. Plus les membres s'impliqueront dans les activités de l'Association, plus celle-ci sera en mesure de vous offrir des services variés et adaptés à vos besoins. Il est donc important de maintenir votre implication par une participation soutenue aux projets de votre association afin de la soutenir dans l'atteinte de ses futurs objectifs de développement.

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES : Un bilan positif pour la continuité des services...

Forte de ce bilan des réalisations de la dernière année, qui met de l'avant toute l'expertise acquise au fil des ans grâce à ses collaborateurs experts et à des praticiens émérites en AIPVP, l'AAPI peut anticiper une continuité basée sur une croissance durable et structurée de ses services et de ses réalisations, lesquels démontrent déjà sa capacité à innover et à les mettre en œuvre.

Au fil des ans, deux assises se sont démarquées, créant ainsi des forces pour assurer la continuité à long terme de l'Association. La première force est l'intérêt constant de ses membres et leur implication par une participation active aux activités. La seconde force est la participation des collaborateurs experts au développement et au partage des savoirs, ce qui contribue à l'efficacité et à la cohérence dans le traitement des enjeux organisationnels en AIPVP de même qu'à une solidarité accrue dans le partage des pratiques exemplaires.

Enfin, tous les propos exprimés précédemment confirment que l'AAPI représente une voie solide et rassurante pour tout professionnel en AIPVP recherchant l'excellence dans ses pratiques et dans la mise en œuvre de stratégies d'intervention et de méthodes de travail. En conséquence, l'Association se doit de croître dans une perspective de continuité!

L'AAPI se doit de conclure que ses membres et les organisations tant publiques que privées ont, aujourd'hui et encore plus dans le futur, des attentes et des besoins distincts de ceux des générations précédentes.

Dans la perspective de faire évoluer les modes d'acquisition et de diffusion des savoirs de l'AAPI et d'assurer la continuité dans la diffusion de ses produits et services, l'AAPI se doit de viser les objectifs suivants :

<p>Objectif général</p>	<p>Rendre accessible une offre de services modernisée en AIPVP par une utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication éducative.</p>
<p>Objectifs spécifiques</p> 	<ul style="list-style-type: none"> — Moderniser son offre de services en diversifiant ses modes d'acquisition et de diffusion des savoirs — Rendre accessible ses services et ses produits en AIPVP à l'ensemble de ses clientèles sans égard aux territoires desservis — Assurer un environnement Web et numérique par des supports technologiques modernes

Travaillant dès maintenant à l'atteinte des objectifs spécifiques, la direction générale est plus que jamais en mouvement pour atteindre l'objectif général de l'AAPI, qui est de faire évoluer les modes d'acquisition et de diffusion de son offre de services dans une perspective de continuité.

En conclusion

Je m'en voudrais, en terminant, de ne pas souligner le travail des personnes qui œuvrent directement au sein de votre association.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur appui dans l'exercice de mes responsabilités en tant que président de l'AAPI. C'est toujours un très grand plaisir de vivre ces moments avec vous et de partager ensemble, ouvertement, nos visions et nos valeurs.

Je souligne également la rigueur et l'innovation mises en œuvre par notre direction générale pour assurer la continuité des affaires et permettre l'évolution des produits et services de l'Association. Enfin, je souligne le savoir et les qualités personnelles (disponibilité, dévouement et générosité) exemplaires dont nos collaborateurs, formatrices et formateurs, font preuve. Merci beaucoup.

En terminant, je réitère l'engagement ferme du conseil d'administration envers vous, chers membres, de faire de l'AAPI « la » référence en accès à l'information et en protection de la vie privée en assurant un leadership et un soutien dans l'exercice de la fonction du professionnel en AIPVP.

Le président,



André Ouimet, avocat à la retraite